

Greffe municipal

ORGANISATION DU SERVICE



© Bernard Landon

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2020, de sept collaborateurs pour un total de 5.8 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales, un auxiliaire et un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipal adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations à 70 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %.
- 1 archiviste à 30 % + 1 spécialiste en information documentaire à 20 %*.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).
- 1 apprenti employé de commerce.

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanet-sur-Lausanne, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, pro-

cès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).

- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Secrétariat du Syndic.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Renseignements généraux à la population.
- Gestion administrative des domaines.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Gestion des archives communales.
- Gestion et vente du vin communal.
- Formation de l'apprenti.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service du contrôle des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.

- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatique et le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de service de l'administration communale.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Organisation d'une *garden-party* de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens.
- Mise en vente du vin communal.
- Intranet – Sondage après mise en ligne.
- Commande d'articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.

Garden-party de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens



Le 31 août 2020, la Municipalité a tenu à remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Ville d'Ecublens en les conviant à une *garden-party* dans le parc de Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement du-

table et du Service des travaux, en respectant, bien évidemment, les normes sanitaires en vigueur. Ce sont environ 130 personnes qui ont répondu à cette invitation.

Malgré la situation, la Municipalité a décidé de maintenir cette soirée entre les bénévoles, les Municipaux, ainsi que certains Chefs de service, laquelle a permis d'échanger sur les expériences vécues au sein des associations et sociétés, de resserrer des liens, ou tout simplement de passer un agréable moment dans un cadre bucolique, malgré une météo assez fraîche.



Cette *garden-party* a été agrémentée par un spectacle de magie, mentalisme et humour présenté par M. Daniel Juillerat.

La Ville d'Ecublens ne serait certainement pas ce qu'elle est sans le dévouement et l'investissement de ses bénévoles. Encore un chaleureux merci à tous.

Mise en vente du vin communal



La production issue des vignes communales dépassant désormais les besoins de la Ville, une partie est mise en vente auprès du public.

Afin de promouvoir les crus communaux, les actions suivantes ont été menées :

- Vente en ligne (site internet).
- Information sur le site internet.
- Articles dans le journal communal.

- Organisation d'une soirée de dégustation (voir ci-après).

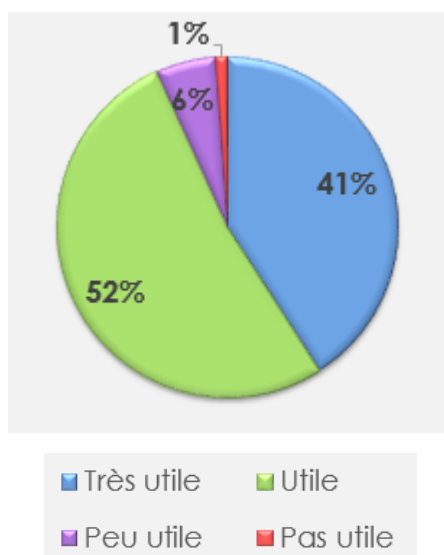
Intranet – Sondage après mise en ligne



Après plus d'une année de mise en ligne, cet outil, baptisé « Ecublanel » et destiné exclusivement au personnel communal, est très apprécié.

En effet, suite au sondage qui a été réalisé auprès du personnel, il est notamment ressorti que 41 % trouvent cet outil « très utile » et 52 % estiment qu'il est « utile ».

Trouvez-vous cet outil de communication utile ?



Commande d'articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens

A fin 2019 - début 2020, le Greffe municipal a fait l'acquisition de différents articles promotionnels aux couleurs de la Ville d'Ecublens.



Sac en coton
Oeko-Tex



Drop stop®
(pour bouteille de vin)



Stylo bille
(à base de plastique recyclé)

Ces objets sont en vente auprès de différents guichets de l'administration communale et offerts lors d'événements particuliers.

Soirée de dégustation des Vins de la Ville d'Ecublens



Le jeudi 8 octobre 2020, dans la cour de Mon Repos, une soirée de dégustation et de souscription des Vins de la Ville d'Ecublens a été organisée à l'intention de la population, dans le strict respect des normes sanitaires.



Une quarantaine de personnes sont venues déguster quelques-uns des excellents crus issus des vignes communales.

DOMAINES

Outre la gestion courante, les dossiers suivants ont été traités durant l'année :

- Négociations avec la Société coopérative Migros Vaud, laquelle a souhaité acquérir une partie (1'272 m²) de la parcelle communale n° 356 pour le développement d'un important projet logistique.

- Octroi de trois autorisations d'installation de piézomètres, dans le cadre des travaux préparatoires liés au projet de nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et d'élargissement de l'échangeur d'Ecublens.

AUTORISATIONS GÉNÉRALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières (préavis n° 2016/17)

Pas de cas en 2020.

Autorisation générale de plaider (préavis n° 2016/18)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2016-2021 a été exercée comme suit en 2020 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

Recours d'habitants contre la décision de la Municipalité du 26 février 2020 (démolition du bâtiment existant ECA 262 et ses dépendances, construction d'un immeuble d'habitation de 13 logements et d'un garage souterrain, sur la parcelle 638).

Le recours a été rejeté en date du 26 novembre 2020, confirmant ainsi la décision de la Municipalité. L'affaire est close.

Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2016/19)

La Municipalité a accepté la succession suivante, sous bénéfice d'inventaire :

- 3 décembre 2020 :
Mme Duka Grajcevcic. L'inventaire se monte à Fr. 1'442.60.

VISITE PREFECTORALE

En raison de la situation sanitaire, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, n'a pas pu procéder à la traditionnelle visite de l'administration communale. Toutefois, le 11 novembre 2020, elle s'est rendue au Greffe municipal

où elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux, puis s'est entretenue, durant une heure, avec le Secrétaire municipal.



♦ ♦ ♦ ♦

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD

EPFL

La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **M. Arthur Montessuit** pour son travail de Master intitulé « L'hybridation, catalyseur de mixité fonctionnelle et sociale pour le quartier de Gosselin ».

♦ ♦ ♦ ♦

Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD

Unil

UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à **Mme Virginia Haussauer**, titulaire d'une maîtrise universitaire ès sciences sociales, pour son mémoire intitulé « Enceintes connectées : enjeux d'une nouvelle interface homme-machine ».

♦ ♦ ♦ ♦

Naturalisations

Suivi des dossiers

93 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 124 personnes.

La nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, a supprimé l'audition des candidats par une Commission de naturalisation.

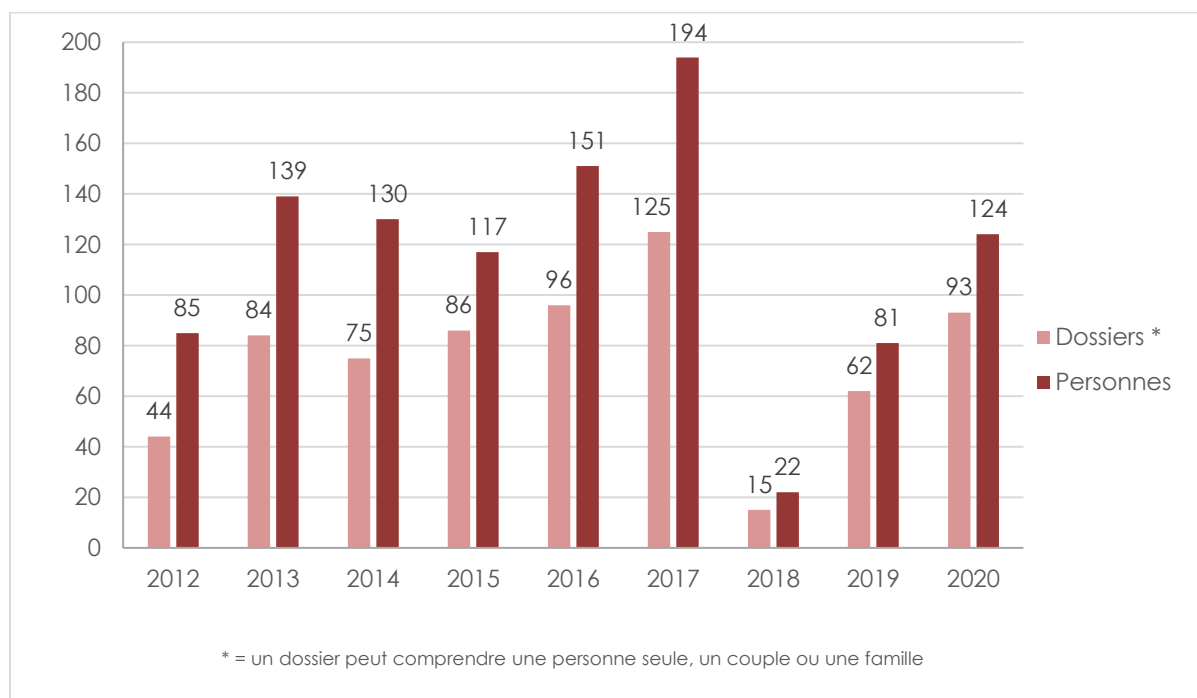
Désormais, le requérant doit justifier de compétences orales et écrites en français, dont le niveau exigé est fixé par le droit fédéral, lors du dépôt de sa demande.

Les candidats doivent également passer un test de connaissances élémentaires (48 questions à choix multiple) portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune.

Les personnes suivantes sont présumées familiarisées avec les conditions de vie en Suisse et répondre aux exigences de compétences linguistiques ; elles sont dispensées du test de connaissances élémentaires et n'ont pas besoin de justifier de compétences orales et écrites en français :

- le requérant né en Suisse, y séjournant et y ayant séjourné sans interruption jusqu'au moment du dépôt de sa demande de naturalisation ;
- le requérant, âgé de 14 à 24 ans révolus, ayant accompli cinq ans de scolarité obligatoire ou ayant suivi une formation de degré secondaire II en Suisse, dans une des langues nationales, et séjournant en Suisse depuis lors.

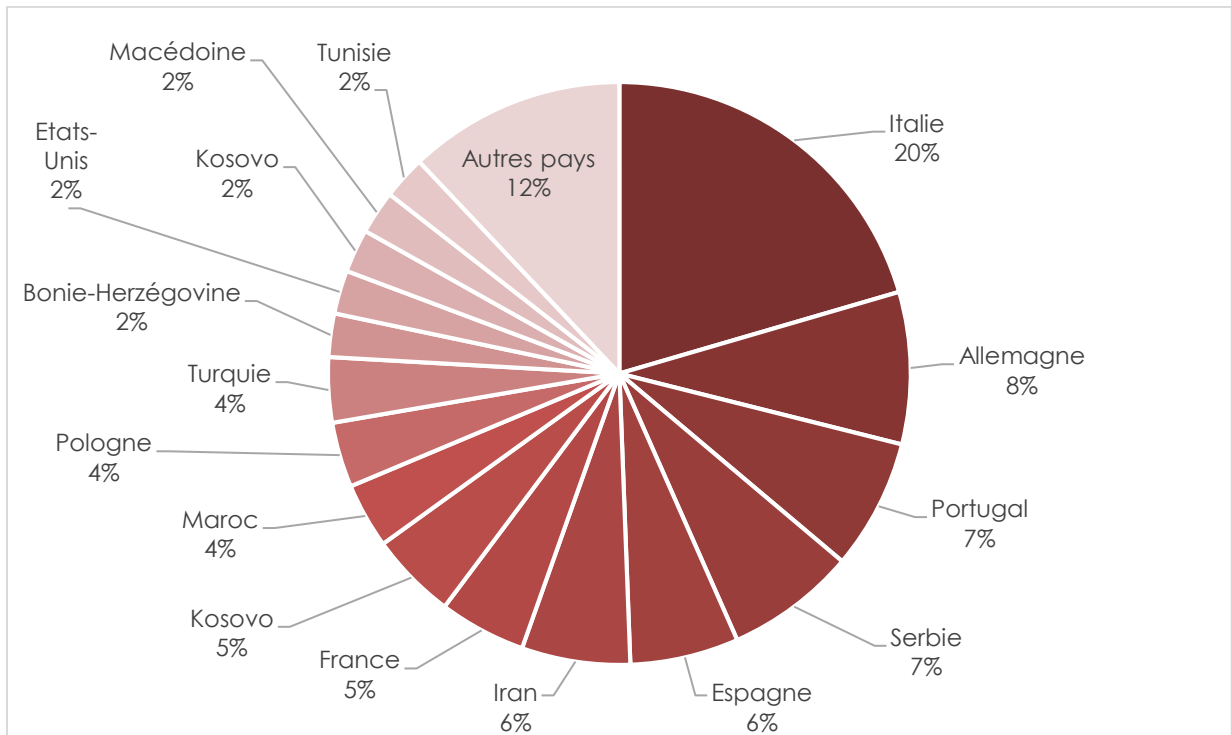
Malgré la situation sanitaire défavorable, 36 personnes ont été convoquées pour ledit test avec un taux de réussite de 100 %.



Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie

La Municipalité a rendu 83 (42 en 2019) préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2020.

Ces personnes sont issues de 26 nationalités différentes (15 en 2019), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat le 26 juin 2019 au Palais de Beaulieu à Lausanne © ARC Jean-Bernard Sieber

Pascal Besson,
Secrétaire municipal



Archives communales

Ressources humaines

Durant l'année 2020, l'archiviste a poursuivi les missions liées aux archives intercommunales. Son poste est désormais réparti, depuis le 1^{er} janvier 2020, entre quatre communes comme suit : 45 % Prilly, 30 % Ecublens, 5 % Jouxten-Mézery et 5 % Romanel-sur-Lausanne. De juin à décembre, elle était en congé maternité.

La spécialiste en information documentaire a continué ses activités et a augmenté son pourcentage de travail durant le congé maternité de l'archiviste de juin à décembre. De janvier à mai, elle a travaillé à 20 % pour Ecublens et 10 % pour Prilly et, dès le 1^{er} juin, à 60 % répartis entre les Communes d'Ecublens, Prilly et Jouxten-Mézery.

Evaluation

En 2020, les Archives ont pris en charge deux versements d'archives des services de l'administration communale :

- Le Greffe municipal a versé différents objets iconographiques : deux tableaux, trois ouvrages et onze croquis et plans.
- Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions a versé 14 mètres linéaires de dossiers de la police des constructions.

8 mètres linéaires de pièces arrivées au terme de leur durée d'utilité ont été détruites au Service du contrôle des habitants.

Les Archives ont réceptionné un fonds d'archives privées.

Description, inventaires

En 2020, les principaux fonds inventoriés ont été les suivants :

- Q – Vie civique (1808-2008).
- C – Correspondance (1930-1995).
- I – Bâtiments publics et infrastructures sportives.

- J – Police des constructions (1900-1950).

Les fonds « spéciaux » ont été complétés par deux nouvelles séries :

- Publication « Ecublens raconte... » (1998).
- Exposition « Ecublens hier... Ecublens aujourd'hui » (1990).

Plus de 625 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory), 231 ont été publiées et sont désormais accessibles en ligne¹.

Conservation

Les registres GA1 : Plans géométriques du territoire d'Ecublens (1829 et 1830) et FD8 : Finances (1902-1948) ont été restaurés par l'atelier de restauration de Chantal Karli.

Recherches et communication

45 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'administration. 26 recherches ont été traitées par les Archives, dont 15 pour les services de l'administration et 11 pour le public externe.

Les Archives ont également répondu à 3 demandes diverses (conseil et documentation en gestion d'archives, mise à jour du panneau historique de la Société Historika).

Un appel au don ou au prêt de photographies anciennes a été lancé par le biais du journal communal et du site internet en octobre. Cet appel a reçu 2 réponses.

¹ Disponibles à l'adresse suivante : <https://vaud.archivescommunales.ch/index.php/ecublens-archives-communales>



Place du Motty aux environs de 1900



- Source : Archives cantonales vaudoises, ACV PP 1122 - © Jean-Michel Zellweger

Coralie Abt, Archiviste

